

Rapport annuel 2022

Photo Keystone-ATS



SOMMAIRE

RSF EN BREF	3
EDITORIAL	4
NOS ACTIONS	6
NOTRE FONDS DE SOUTIEN	14
NOTRE ORGANISATION	17
NOS ETATS FINANCIERS	18

RSF en bref

Dans le monde

Basée à Paris, Reporters sans frontières (RSF) est une organisation non gouvernementale défendant la liberté d'informer et la protection des journalistes partout dans le monde. Ses sections à l'étranger, ses bureaux dans dix villes, dont Bruxelles, Washington et Londres, et son réseau de correspondants dans 130 pays lui confèrent une forte capacité de mobilisation et d'interpellation ainsi qu'une influence sur le terrain comme dans les ministères et les enceintes où sont rédigées les normes sur la presse et Internet. RSF est dotée d'un statut consultatif auprès de l'ONU, de l'Unesco, du Conseil de l'Europe et de l'Organisation de la Francophonie. A l'occasion du récent renouvellement de son logo, Reporters sans frontières a choisi d'opérer désormais sous une seule et même « marque » – RSF –, commune à l'ensemble de l'organisation quelle que soit la langue du pays concerné (en allemand : « RSF Reporter ohne Grenzen »).

En Suisse

RSF Suisse est la section suisse de RSF. Créée en 1990 et constituée en association au sens des articles 60 et suivants du Code civil suisse, elle est reconnue d'utilité publique par les autorités du canton de Genève où elle a son siège. Elle défend et promeut les actions et les campagnes de RSF en Suisse et développe ses propres initiatives. Elle est financièrement et juridiquement indépendante du siège central, mais fait statutairement partie de l'organisation.

RSF Suisse est certifiée par le label de qualité ZEW0 depuis 2011. Le label de qualité atteste:

- d'un usage conforme au but de l'association, économique et performant des dons reçus ;
- d'informations transparentes et de comptes annuels certifiés ;
- de structures de contrôle indépendantes et appropriées ;
- d'une communication sincère et d'une collecte équitable des fonds.



EDITORIAL

Les observateurs s'accordent à le dire, ces trois dernières décennies ont été marquées par la montée en puissance de la société civile, devenue dans toujours plus de pays un acteur incontournable de la vie politique, sociale et économique. Par-delà des dénominations et des orientations diverses, les multiples organisations et mouvements qui la composent ont tous à cœur de promouvoir et de défendre les droits fondamentaux, la gouvernance démocratique et la dignité de la personne. Quoique plus spécifiquement voué à liberté de l'information, RSF est pleinement engagé dans ce vaste mouvement de réalisation des droit humains.

Cette montée en puissance de la société civile est le fruit d'une prise de conscience : si l'on veut faire bouger les choses, dénoncer les abus et les violations c'est bien,

mais influencer sur la prise de décision, c'est mieux. D'où le développement de l'activité dite de *plaidoyer*, par quoi il faut entendre des interventions ciblées dans les processus politique, administratif ou judiciaire. Pour être durable et efficace, cette activité implique non seulement une connaissance pointue des rouages de la société mais aussi un sens tactique doublé de contacts réguliers avec les décideurs.

Dans cette perspective, le secrétariat international de RSF dispose d'une équipe dédiée aux activités de *plaidoyer*. Que ce soit dans le cadre des Nations Unies, de l'Union Européenne ou du Conseil de l'Europe, elle participe à l'élaboration d'instruments juridiques destinés à garantir une information libre, fiable et plurale, l'indépendance des médias et la protection des journalistes. Elle s'associe aussi à des procédures

judiciaires lorsque les fondamentaux de la liberté de la presse sont en jeu.

Dans le sillage de son organisation mère, la section suisse de RSF a fait du *plaidoyer* un de ses moyens d'action prioritaire, comme le souligne la *Stratégie 2020-2023* à son point 5. Cette activité implique notamment une attention constante aux développements législatifs en cours pour enrayer les initiatives qui menacent la liberté de la presse ou, au contraire, pour soutenir des propositions d'améliorations. Dernier exemple en date : notre engagement tendant à la révision de l'art. 47 de la loi sur les banques afin que les journalistes d'investigation échappent à toute poursuite pénale pour violation du secret bancaire.

Comparée à l'organisation de campagnes ou d'événements thématiques, l'activité de plaidoyer peut paraître technique, fastidieuse et peu exaltante. Reste que chez nous elle est plus que jamais d'actualité. Bien que la Suisse ait progressé de deux rangs dans le dernier classement mondial de la liberté de la presse (12^{ème} place désormais), elle a fortement reculé dans le classement spécifique de la qualité du cadre législatif : du 29^{ème} rang (qui n'était déjà pas brillant), elle est tombée au 37^{ème}. Autant dire que le *plaidoyer* a encore du pain sur la planche.

Bertil Cottier, président de RSF Suisse

NOS ACTIONS

Classement mondial de la liberté de la presse



En 2022, la Suisse s’est placée au 14^e rang du Classement mondial de la liberté de la presse de RFS, qui évalue tous les ans la situation de la liberté de la presse dans 180 pays et territoires. La Suisse a ainsi perdu quatre places par rapport à l’année précédente. Ce recul est dû en partie à un changement méthodologique mais aussi à la montée sans précédent des agressions verbales mais parfois

physiques contre les médias dans certaines manifestations contre les mesures sanitaires en Suisse.

Dans le reste du monde, la situation de la presse en 2022 s’est caractérisée par un nombre record de pays en zone « rouge » dans lesquelles la situation de la liberté d’informer est la plus menacée. Dans les pays démocratiques, la polarisation des médias s’est renforcée, notamment aux États-Unis avec Foxnews.

La section suisse a largement communiqué et médiatisé le Classement, rendu public le 3 mai à l’occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse. Notre représentante en Suisse alémanique a notamment organisé un événement dans les locaux de la télévision de service public SRF à Zurich.

Guerre en Ukraine

L'agression russe contre l'Ukraine a été le grand événement de l'année 2022, non seulement pour la politique mondiale, mais aussi pour la liberté de la presse. Les premiers mois des affrontements ont été particulièrement meurtriers pour les journalistes et professionnels de l'information. Huit d'entre eux ont payé de leur vie l'exercice de leur métier au

cours de l'année écoulée. La Russie a drastiquement renforcé sa répression du journalisme indépendant, provoquant l'exode de nombreux professionnels et de plusieurs médias.

Les défis ont été nombreux pour notre organisation, qui s'est intensément mobilisée dès le déclenchement des combats. Notre secrétariat international a

ouvert un premier « Centre pour la liberté de la presse » à Lviv puis un second à Kiev dès que la situation l'a permis. Ce centre a pu distribuer du matériel de protection (casques, gilets pare-balles), offrir des conseils, de l'assistance et de la formation continue sur le journalisme en temps de guerre.



Le photoreporter ukrainien Maks Levin, tué fin mars par les troupes russes / AP Photo

RSF Suisse a immédiatement dénoncé les tirs russes qui ont visé un photoreporter genevois, Guillaume Briquet, le 6 mars, environs de la ville de Mykolaïv, alors qu'il se déplaçait au volant de son 4x4 portant des marquages « PRESS » bien visibles. Son cas a été notifié par RSF à la Cour pénale internationale et fait également l'objet d'une enquête du Ministère public de la Confédération pour crime de guerre.

Grâce à l'afflux de dons constaté dès le début des hostilités – dont certains très substantiels – RSF Suisse a pu soutenir deux projets qui lui ont paru particulièrement méritants :

- la diffusion par Diaspora TV d'un programme d'information en

ukrainien destiné aux Ukrainiens ayant dû fuir leur pays. Diaspora TV est une chaîne diffusée sur le web en diverses langues animée notamment par des journalistes en exil en Suisse.

- La publication d'« Ukraine Stories », une série de reportages de journalistes ukrainiens et russes sur le conflit publiés par le média en ligne Geneva Solutions et Le Temps.

Durant toute l'année, RSF Suisse a été appelé à intervenir à de nombreuses reprises dans les médias, en Suisse romande comme en Suisse alémanique, pour commenter la situation des journalistes dans le contexte de la guerre en Ukraine.

Médias et secret bancaire

En février, la publication par un consortium de médias européens d'une vaste enquête sur les fonds douteux abrités par Credit Suisse dans un passé plus ou moins

récent a mis en lumière une particularité de la législation suisse, très défavorable à la liberté de la presse. L'article 47 de la loi sur les banques, qui punit la violation du secret bancaire, fait en effet planer la menace de peines de prison sur les journalistes qui

utiliseraient des fichiers de clients volés dans des établissements bancaires suisses pour alimenter leurs investigations.

La situation a été vigoureusement dénoncée par les médias ayant participé à cette enquête, dont la *Süddeutsche Zeitung*, *Le Monde* et *la Guardian*. Partenaires habituels

de ce consortium, les rédactions de Tamedia se sont abstenues cette fois en raison d'un risque juridique qu'elles ont jugé trop élevé.



Photo Keystone-ATS

RSF Suisse s'est fortement engagé dans le débat, participant notamment à l'émission *Infrarouge* de la RTS consacrée au sujet et effectuant un minutieux travail de plaidoyer, diverses interventions ayant été déposées au Parlement fédéral afin de faire changer la loi.

Lutte contre les procédures-bâillon («SLAPPs»)

Les « *strategic lawsuits against public participation* », plus connues sous leur acronyme *SLAPPs*, sont des procédures abusives lancées contre des médias ou des ONG notamment par des grandes entreprises, dans le but de réduire les critiques au silence. La question ne préoccupe pas que dans les régimes autoritaires. En 2022, la Commission de l'Union européenne a proposé une directive. Dès 2020, RSF s'était mobilisé pour sensibiliser les Etats à ce phénomène.

La section suisse de RSF suit la question avec la plus grande attention et a salué le dépôt d'une initiative parlementaire sur la question au Conseil national. Elle a également suivi en observatrice un procès civil en Suisse romande qui présente les caractéristiques d'une procédure-bâillon. Elle est intervenue lors de la journée d'études organisée par le Fonds Bruno Manser en mai 2022 (« *Silencing the Public. SLAPPs and their impact on journalism and civil society* »).

Mesures provisionnelles

Le Parlement fédéral a fini par approuver le durcissement des « mesures provisionnelles » contre les médias en discussion depuis 2021. Cet outil juridique permet à des particuliers ou des entreprises d'obtenir d'un juge civil le blocage immédiat ou le retrait de la publication d'un média. RSF Suisse a participé à une

vaste coalition regroupant de nombreuses organisations actives dans le domaine des médias pour combattre cette disposition. Cette alliance, inédite par son ampleur, n'a pas empêché les chambres de prendre une décision qui reste, de notre point de vue, nuisible à la liberté de la presse.

Aide aux médias

RSF Suisse a soutenu le train de mesures en faveur des médias soumis au référendum en février 2022 (*photo Keystone-ATS*). Notre organisation déplore le rejet de cet objet en votation populaire et appelle le Parlement à reprendre dans un nouveau projet les éléments non contestés de la réforme, en particulier le soutien aux agences de presse, à la formation des journalistes et aux organes d'autorégulation de la

profession. Le rejet de l'aide fédérale aux médias laisse aux cantons toute latitude pour adopter leurs propres mesures de soutien. RSF Suisse approuve les initiatives dans ce domaine mais rappelle que toute forme d'aide se doit d'être non discriminatoire et ne servir en aucun cas de prétexte aux pouvoirs publics pour influencer d'une quelconque manière sur le contenu éditorial des médias soutenus.



Plan d'action national pour la sécurité des professionnels des médias



Comme d'autres organisations actives dans le domaine des médias, RSF Suisse a été consulté par l'Office fédéral de la communication en 2022 en vue de l'adoption d'un plan d'action national en faveur de la sécurité des professionnels de l'information. Celui-ci a finalement été présenté le 3 mai 2023. Notre organisation

a pu exposer ses vues sur les thèmes abordés par ce plan. Nous avons insisté en particulier sur la nécessité d'améliorer et de clarifier les relations des professionnels des médias avec la police lors de manifestations (*photo Keystone-ATS*). RSF Suisse suivra la mise en œuvre de ce plan avec la plus grande attention.

Nos autres actions

▪ **Hommage à la journaliste palestinienne Shireen Abu Akleh**



Le secrétaire général de RSF Suisse a été invité à prendre la parole lors d'un événement organisé à l'ONU à Genève à l'initiative du Programme d'information spécial sur la question de Palestine en mémoire de la journaliste palestinienne Shireen Abu Akleh. Cette figure phare de la chaîne Al-Jazeera, journaliste respectée de tous, a été tuée le 11 mai alors qu'elle couvrait un affrontement avec les forces armées israéliennes dans le secteur de Jenine en Cisjordanie.

▪ **« La liberté d'information sous pression »**

La représentante de RSF en Suisse alémanique a donné un cours à l'Université populaire de Zurich à l'occasion d'un cycle de conférences sur le thème de « la parole interdite ».

▪ **Pétition en faveur de Julian Assange**

RSF Suisse s'est associé au lancement



d'une pétition, à l'initiative du Club suisse de la presse à Genève, en soutien à Julian Assange, le fondateur de Wikileaks détenu dans une prison de haute-sécurité du Royaume-Uni depuis de longues années.

NOTRE FONDS DE SOUTIEN

Rappel

A l'occasion de ses 25 ans d'existence, en 2015, Reporters sans frontières (RSF) Suisse a créé un Fonds de soutien et de solidarité en faveur des journalistes et acteurs de l'information persécutés ou en danger (ci-après le Fonds). Les premières subventions ont pu être distribuées à compter de 2016.

Ce fonds a pour but de soutenir ses bénéficiaires financièrement ou par des prestations en nature, en apportant en règle générale un appui complémentaire aux prestations allouées par des instances gouvernementales ou privées.

Les bénéficiaires du Fonds peuvent être :

- des journalistes ou acteurs de l'information étrangers persécutés dans leur pays qui demandent l'asile en Suisse ou séjournent temporairement dans

notre pays, ou ont un lien avec la Suisse ;

- des journalistes ou acteurs de l'information travaillant en Suisse victimes d'abus ou de persécutions à l'occasion de reportages à l'étranger ;
- au besoin, les proches des personnes concernées.

Exceptionnellement, le Fonds peut soutenir des journalistes travaillant en Suisse engagés dans des procédures judiciaires qui mettent fondamentalement en jeu la liberté de l'information.

Fonctionnement du Fonds

Le Fonds de soutien et de solidarité est géré par une commission ad hoc. Au 31 décembre 2022, celle-ci était composée comme suit :

- Bernard Bertossa,
président

- Bertil Cottier, président de RSF Suisse
- Denis Masméjan, secrétaire général de RSF Suisse
- Gérard Tschopp, ancien président de RSF Suisse
- Gaëtan Vannay, membre du comité de RSF Suisse

Cas examinés en 2022

Depuis la création du Fonds, 29 journalistes et photoreporters ont pu être soutenus. Les intéressés ont tous rempli un questionnaire permettant d'évaluer les raisons pour lesquelles ils sollicitaient l'aide de RSF Suisse, ainsi que leurs motivations et objectifs en lien avec leur demande. Lorsqu'il s'agit d'un journaliste ayant dû fuir son pays, chaque cas est soumis pour approbation préalable au secrétariat international de RSF à Paris.

En 2022, le Fonds a soutenu deux journalistes réfugiés en Suisse. L'aide apportée par le Fonds a permis de financer :

- L'acquisition de matériel informatique et audiovisuel destiné à des activités journalistiques pour un journaliste kurde de Turquie pour un montant de CHF 4030.90.-
- Une contribution – limitée dans le temps – aux dépenses courantes d'un journaliste russe pour un montant total de CHF 2000.- faisant suite à une décision prise l'année précédente.

Le Fonds a en revanche refusé de soutenir une nouvelle fois un journaliste kurde de Turquie qui demandait le remplacement de divers matériels précédemment financés par le Fonds et que l'intéressé s'était fait voler dans le train.

Bilan

En 2022, les sommes allouées se sont donc montées à 6030.90 francs, à raison de 67% pour du matériel informatique et audiovisuel et de 33% pour des contributions à des dépenses courantes.

En sept ans, le Fonds aura utilisé plus des trois quarts de ses ressources. Le solde du Fonds au 31.12.2022 était de CHF 22'678.04. Les subventions distribuées se sont montées, depuis 2016, à CHF 136'521.96. Elles ont été allouées comme suit :

- 38% pour du matériel informatique et audiovisuel destiné à une activité journalistique ;
- 37% pour des cours de langue et autres frais de formation et d'intégration ;
- 12% pour des frais juridiques (obtention d'un

statut de séjour et, dans ces cas exceptionnels, intervention dans des procédures en Suisse lorsque la liberté de la presse est en jeu) ;

- 13% pour une aide d'urgence (dépenses courantes, frais médicaux, etc.).

Le fonds étant dorénavant presque épuisé, il conviendrait qu'il soit réapprovisionné de manière à pouvoir faire face à de nouvelles demandes.

NOTRE ORGANISATION

▪ L'assemblée générale de RSF Suisse s'est tenue en format hybride le 15 juin 2022 à Genève. Les membres ont réélu les membres sortants du comité qui se représentaient et élu deux nouveaux membres du comité, Camilla Alabor, journaliste au SonntagsBlick, et Medhi Atmani, journaliste indépendant.

▪ La composition du comité au 31 décembre 2022 était la suivante :

- Bertil Cottier, président
- Camilla Alabor
- Camille Andres
- Mehdi Atmani
- Christiane Dubois (trésorière)

- Zeynep Ersan Berdoz

- Stéphane Koch

- Andrea Kucera

- Philippe Mottaz

- Gaëtan Vannay

Le comité a tenu quatre séances au cours de l'année, dont trois en ligne.

▪ La fonction de secrétaire général continue à être occupée par Denis Masméjan (100%), secondé par la représentante de RSF pour la Suisse alémanique Bettina Büsler (30%).

En 2022, notre organisation a obtenu le renouvellement du label délivré par la Fondation ZEWO.

NOS ÉTATS FINANCIERS

Voir le rapport de l'organe de révision.